



Chers membres et collaborateurs,

Merci pour votre confiance et votre intérêt!

Comme promis, nous sommes passés à l'action et nous poursuivrons...

Le Réseau national des intervenants en soins personnels continuera énergiquement à contribuer au progrès de l'industrie et déploiera tous les efforts nécessaires afin d'accomplir sa mission et de rencontrer tous ses objectifs. Nous avons, de plus en plus, une vision claire du futur et des mouvements dans l'industrie. Le Réseau doit réagir face aux changements et développer de nouveaux programmes et services pour le bénéfice de la profession et de ses membres.

Vous trouverez ci-joint,

Votre certificat et votre carte d'adhésion ainsi qu'un feuillet informatif sur les reçus d'indemnisation maintenant disponibles.

QUELQUES RÉALISATIONS ET PROJETS 2009-2010 DU RÉSEAU :

- *Le Réseau participe comme membre du CA au Comité sectoriel de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec*
 - *Le Réseau participe à plusieurs tables de concertation*
- *Le Réseau a mis en place un processus d'assurance professionnelle automatique reliée à l'adhésion pour ses membres certifiés*
 - *Le Réseau a publié plusieurs périodiques d'information comportant, entre autres, des articles de fond se rapportant à certaines législations relatives au domaine*
- *Le Réseau a entrepris et poursuit plusieurs démarches relativement à la reconnaissance de notre profession : auprès de l'Office des professions, du Collège des médecins, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'auprès d'Emploi-Québec*
 - *Le Réseau a développé et mis en place un processus de reçus d'indemnisation maintenant disponibles*
 - *Le Réseau a développé un mécanisme de reconnaissance des compétences*
 - *Le Réseau a offert aux membres plusieurs perfectionnements*

VOTRE ASSOCIATION, NOS OBLIGATIONS